

<p><u>Présents :</u> Directrice : Mme Sandrine Portier, Enseignants : Murièle Marie, Alexa Dubuget Loisel, Béatrice Duhommet, Gwénaëlle Geffroy Anne Voivenel Parents : Mmes Enée, Plaire, Simon, Boivin, Gashy, Bossard, Guesney. Mairie : Mr Payen, Mr Bouchard, Mme Lebourgeois</p>	<p><u>Excusés :</u> Déborah Cozoguier, Esther Burnel (enseignantes) Mme Zimmer (Inspectrice) Mme Mahé (adjoint au Maire)</p>
--	---

Tour de table et présentation de l'équipe :

- 2 AESH Mme Jossier en CP et Mme Luzova en CE1/CE2
- Mme Chedeville, service civique
- Mme Cozoguier prend en charge les CM2 le lundi et les CE1/CE2 le vendredi
- Mme Burnel remplace Mme Voivenel le vendredi jusqu'en janvier et un jeudi sur trois

Point Covid :

- Protocole sanitaire niveau 1. Possibilité de brassage en petit rassemblement. Lavage des mains et retrait des masques pour les enfants.
- Tests salivaires : accord parental + photocopie de carte vitale. Nous faisons partie des départements en expérimentation. Au lieu de fermer une classe en cas de covid, les enfants seront testés par un test salivaire. Si négatif, l'élève va à l'école avec un masque, si positif il s'isole 10 jours, si pas de test salivaire l'enfant reste chez lui 7 jours.

Règlement :

- Lecture du règlement qui est voté à la majorité. Intervention de la mairie qui souhaiterait en prendre connaissance avant le conseil d'Ecole. Il recevra l'an prochain une copie avant le 1^{er} CE de 2022.

Effectif :

113 élèves et 115 en janvier car 2 TPS qui arriveront dès leurs 2 ans.

TPS/PS : 14 mais 16 en janvier 8 TPS 8 PS

MS/GS : 21 (8 MS / 13 GS)

CP : 17

CE1/CE2 : 22 (15 CE1/ 7 CE2)

CE2/CM1 : 22 (10 CE2 / 12 CM1)

CM2 : 17

Mme Gashy propose de communiquer sur les projets des classes via la presse et qu'entre parents, ils puissent échanger avec les nouveaux.

Suite au constat de la baisse des effectifs et au grand risque de fermeture, Mr Payen envisage 2 raisons

- La proximité du domicile de certains parents près de l'école privée.
- Certaines nourrices conduisent les enfants à l'école privée ce qui inciterait les parents à choisir l'école Notre Dame pour des raisons matérielles. Seule une viendrait à Jacques Prévert.

Est évoqué le prix du repas : La mairie explique que le repas à 1 euros est compliqué car il n'est valable que 3

ans et obligerait à revenir en arrière après ce délai. De plus peu de familles sont concernées vu leur quotient familial. Il a été noté que le prix actuel de la cantine est correct comparativement aux villes voisines. Pour la différence du prix par repas entre les élèves Cérençais et les élèves hors commune, Mr Payen a expliqué que les autres communes refusaient de contribuer aux frais des enfants résidant dans leur ville bien qu'ils n'aient pas d'école.

Evaluations nationales

Mme Duhommet a expliqué le déroulement des évaluations et a expliqué les difficultés pour un enfant sortant de GS répondre d'être face à la présentation du livret d'élève. Mme Geffroy a ajouté que les enseignantes ont reçu les parents pour leur donner les résultats. Malgré cette difficulté les résultats sont satisfaisants.

Elections :

Sur 146 inscrits 54 personnes ont voté. 9 votes nuls (écrits ou blancs).

Le taux de participation est de 37%. Les 6 postes à pourvoir sont pourvus et nous avons 6 suppléants. L'école est ravie d'avoir 12 représentantes.

Trop peu de parents se sentent concernés malgré les explications sur le rôle des parents élus lors des réunions de rentrée.

Comment les représentants de parents d'élèves peuvent-ils communiquer pour que les autres puissent se sentir concernés ? Préciser aux parents que le compte-rendu est disponible sur l'ENT.

Le blog pourrait-il permettre une meilleure compréhension ?

Projets :

Projets habituels : 3 séances de cinéma, 1 sortie théâtre, piscine pour MS à CM2.

Projets de l'année :

Cycle 1 : Séance à la piscine de Villedieu, jardinage.

Cycle 2 : Musique par le conservatoire de Granville financée par GMT.

Cycle 3 : Voile en attente d'acceptation, Culture-cheval en attente d'acceptation.

4 Classes participent au concours d'affiche du carnaval de Granville.

Toutes les classes vont participer à une chorale d'école qui sera présentée aux parents lors d'une journée « arts » qui sera suivie d'un pot organisé par l'APE.

11 novembre : lors de la cérémonie, des élèves de CM2 vont lire des lettres de poilus Cérençais. Tous les élèves présents chanteront la Marseillaise. Les parents vont être prévenus. Mme Portier a proposé que les élèves apportent une fleur de leur jardin pour la déposer à côté de la gerbe de la Mairie. Nous attendons la réponse de Mr Payen.

Toute l'école va s'inscrire au label éco/école sur le thème de l'alimentation et du développement durable. Ce projet se fera avec l'implication de la Mairie et des parents d'élèves.

L'école souhaite faire intervenir Mme Toumit (céramiste de Cérences) pour réaliser, avec elle, le projet de 2 fresques en céramique sur le thème du poème de Jacques Prévert. Chaque œuvre serait apposée sur les murs extérieurs de l'école dans chacune des cours.

Un journal d'école va paraître régulièrement. Les articles écrits par les CM expliqueront la vie des élèves et de leurs projets. L'équipe demande aux parents et la mairie d'aider à sa diffusion.

ENT : Mise en place d'une plate-forme numérique pour accentuer les relations parents / école.

Création de blog par classe ainsi que pour l'APE et les parents élus.

Merci à l'APE pour le financement des projets.

ENT :

Merci à la mairie pour l'inscription à l'ENT.

L'ENT ONE est fonctionnel et commence à être utilisé. Le cahier de texte numérique est l'outil qui sera plus utilisé dans les classes, sans obligation aucune pour les familles. Certaines classes utiliseront aussi des cahiers multimédias ainsi que des blogs. Nous avons eu peu de remontées de la part

des familles sur des difficultés particulières.

Mme Lebourgeois explique qu'Eliott Pesnel, référent numérique de la Mairie, peut intervenir auprès des familles pour aider les parents à se familiariser à ce nouvel outil de communication.

Travaux

Jeux dans la cour élémentaire et dans la cour maternelle, peintures refaites dans la cour des maternelles. Merci à la mairie et à l'APE pour le financement.

Les délégués de classe vont élaborer des règles du jeu qui seront affichées dans la cour. Des panneaux en bois sont demandés à la mairie.

Pendant les vacances de la Toussaint la classe 4 va être repeinte ainsi que le couloir.

Questions diverses

Mme Enée a souhaité revenir sur l'embauche de l'un des membres des personnels animant le temps méridien. Mr Payen a précisé qu'elle a de bonnes références, que c'est une professionnelle. Le centre de loisir n'est pas l'école. Mr Payen recevra les parents pour entendre leurs doléances.

Levée de la séance : 19h46